



REPÈRES

RECYLUX RETOQUÉ PAR LA PRÉFECTURE

Recylux retoqué par la préfecture

La préfecture vient de rendre un arrêt négatif concernant l'exploitation par Recylux de l'ancien Train à fil de Herserange. Fin 2009, l'entreprise avait présenté un projet de traitement et tri de produits sidérurgiques, électroniques et de débris de démolition.

L'association Apequa (pour la préservation de la qualité de vie) s'était fermement opposée au projet, estimant que ce type d'exploitation était susceptible de nuire à l'environnement et à la population.

La direction de Recylux, représentée par Corinne Buffoni, secrétaire générale du groupe, assure « qu'une nouvelle proposition sera faite avant la fin de l'année ».

Publié le 29/07/2010

